

LÊ VAN DUC (JACQUES DUC)  
propriétaire foncier à Mytho  
assureur, commissionnaire, journaliste,  
homme de théâtre, philanthrope...

Chronique des provinces  
CAINHUM  
Encore le gendarme !  
(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> mars 1927)

C'était une fête de famille.

Un cinéma, gracieusement mis à la disposition du public par M. Jacques Lê van Duc — trop connu de ses compatriotes, et avantageusement, pour que nous éprouvions le besoin de le leur présenter — faisait les délices des braves gens de Cainhum.

Pendant que les films se déroulaient sur l'écran, l'opérateur les expliquait aux spectateurs, la plupart ignorant le français, traduisait les titres, commentait les scènes.

Mais l'affluence était telle — et l'on bavardait à haute voix, et l'on riait de tout son saoul à certains moments — que la tâche de l'interprète improvisé était rendue inutile.

Il n'en continuait pas moins à s'égosiller devant un haut-parleur de fortune, lequel remplissait bien sa mission, encore que le brouhaha qui régnait dans la salle empêchât la foule de l'entendre.

Compatissant, M. Lê van Duc voulut mettre fin au supplice volontaire et vain que s'imposait le traducteur.

« Inutile de continuer, lui cria-t-il ; on ne vous entend pas ! »

Un gendarme, qui se trouvait parmi les assistants — il était venu de Vinhlong exprès pour assister au spectacle — trouva cette observation peu à son goût.

C'était son droit, après tout, puisque des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter, nous conseille la sagesse des nations.

Cependant, là où Pandore outrepassait ses droits, c'est lorsqu'il crut bon de formuler son opinion tout haut.

Peut-être voulait-il attirer l'attention sur sa noble présence ?

Peut-être voulait-il faire l'important personnage ? — Songez donc : un gendarme doublé d'un commissaire de police ! C'est quelqu'un, hein ! et pas le premier venu !

Peut-être voulait-il que l'opérateur-interprète s'esquintât la gorge et les poumons pour peau de balle et balle de crin ? Quand on est un petit *quanlon*, on se paie de ces fantaisies !

Toujours est-il que notre fonctionnaire, mi-civil, mi-militaire, en cela, les gendarmes de nos provinces ressemblent aux chauves-souris et aux amphibiens —, interpella M. Jacques Duc, dans les termes suivants, qui dénotent toute une mentalité et l'absence complète de toute éducation :

« Hé ! dis donc, là-bas, ce n'est pas parce que tu connais un peu de français que tu vas faire le malin et empêcher qu'on explique à ceux qui ne comprennent pas ! »

Peu habitué à recevoir des remontrances pareilles de la part de personnages de cet acabit, M. Duc répliqua :

« Monsieur, ce n'est pas à vous que je m'adresse ! »

À ces mots, Pandore se fâcha tout rouge :

« Ah ! ce n'est pas à moi que tu t'adresses ? hurla-t-il. Ha ! ça ne me regarde pas ? Eh bien ! on va voir ! »

Et il bondit sur son interlocuteur, auquel, de ses doigts en boudin, il administra une gifflle bien sentie.

L'incident faillit dégénérer en bagarre.

Le public se disposait à apprendre à vivre au brutal personnage, qui aurait passé un bien mauvais quart d'heure si sa victime n'était pas intervenue en sa faveur.

Ayant appris, un peu tard, à qui il avait à faire, l'incommode gendarme de s'excuser, arguant qu'il avait pris son antagoniste pour un simple et vulgaire *nhà-quê* !

Un vulgaire *nhà-quê* qui parle impeccablement le français ! la chose n'est pas banale !

Et puis, Pandore avait-il tous les droits sur le simple *nhà-quê*, y compris celui de le boxer sans motif valable ?

Nous posons la question à qui de droit.

Désidément, les gendarmes-commissaires font parler d'eux, ces temps derniers.

Après celui de Socstrang, celui de Vinhlong.

Et maintenant, à qui le tour de ces messieurs ?

---

LES FÊTES DE L'ARMISTICE  
À MYTHO  
(*L'Écho annamite*, 10 novembre 1927)

Au Cinéma Palace de Pierre Tu le 11 novembre 1917, à 19 h. 1/2

Grande soirée de gala

avec le concours des Amateurs de théâtre de Mytho et la fanfare du théâtre Duc-Hoang-Hôi, de Saïgon, au profit des cantines scolaires, sous la présidence d'honneur de M. Delibes, administrateur chef de province

Entr'acte  
2<sup>e</sup> partie

2 — Viens, pousse-pousse (monologue) par J. Duc.

5 — Mélanie par J. Duc.

---

Une troupe théâtrale annamite à l'Exposition coloniale de 1931

(Les Annales coloniales, 23 décembre 1927)

Un Annamite, M. Jacques Lê Van Duc, qui avait été pressenti pour organiser une troupe théâtrale annamite à l'Exposition coloniale de Paris, a expliqué à un de nos confrères de la presse saïgonnaise comment il comprend l'organisation des divertissements locaux à cette exposition.

Nous avons annoncé récemment dans les *Annales coloniales* l'organisation d'un concours d'amateurs de musique et l'ouverture d'un théâtre à Saïgon par M. Lê Van Duc.

« À mon avis, ce qui intéresse le plus la majeure partie des visiteurs d'une exposition, ce sont les attractions. Les Comités d'exposition les multiplient le plus qu'ils peuvent pour provoquer le plus grand nombre d'entrées.

À mon point de vue, il faut non seulement multiplier les attractions, mais les varier, en même temps qu'il faut les rendre intéressantes et instructives. Les organiser ne suffit pas ; il faut en donner une explication par des conférences faites au préalable. En fait

d'attractions, je citerais, pour être bref, le théâtre annamite : *hat bô* et *cai huong*, le cortège nuptial, le convoi funèbre, les cérémonies rituelles, les fêtes du Nam-biao et du Palais-Royal, la musique annamite.

Tout cela bien arrangé, bien présenté et accompagné d'explications sous forme de causeries pourrait intéresser. Il y aurait lieu de traduire en français quelques bonnes pièces annamites ayant trait à l'histoire et aux mœurs annamites, et les faire jouer par les étudiants annamites de Paris. Et pourquoi n'enverrait-on pas à l'Exposition des Annamites amateurs de musique française groupés en fanfare et en orchestre. Les métropolitains seraient heureux de voir les Annamites jouer des instruments français.

Les Malgaches se sont bien fait entendre en France, pourquoi pas les Annamites ?

Du moment qu'il y aura une troupe de théâtre annamite, pourquoi ne pas faire une tournée en province où elle sera certainement bien accueillie par ceux qui ne pourraient aller à l'Exposition à Paris ? »

---

1928 (mars) : administrateur des [Plantations Mariani](#)

---

Ce que j'ai vu d'intéressant en France  
par Jacques Lê-van-Duc  
(*L'Écho annamite*, 6 novembre 1928)

#### IV **Motoculture**

Le problème de la motoculture passionne toujours les agriculteurs cochinchinois, Français et Annamites.

Et quand on parle de motoculture, on pense surtout aux tracteurs mécaniques. Je n'apprends rien à personne en disant que ceux-ci sont déjà très répandus en Cochinchine, surtout dans les plantations d'hévéas.

Pour les rizières, il faut avouer que la question reste encore pendante, résolue incomplètement. On hésite encore, à cause du sol qui peut être trop dur ou trop mou. J'ai étudié d'assez près cette question avec un ingénieur agronome, un de mes amis, en Cochinchine.

J'en étais arrivé à vouloir chercher un tracteur plus léger qui pût travailler en terrain mou. Impossible de rien trouver qui répondit aux besoins des agriculteurs annamites. J'ai mis cependant la main sur une machine qui pourrait peut-être intéresser nos travailleurs de la terre.

Cette machine a nom « motoculteur ».

Je m'empresse de dire avant tout que ce motoculteur n'est pas un tracteur. Sur ma demande, on m'a fait des démonstrations pratiques sur un terrain assez dur.

Ce motoculteur se compose d'un moteur monocylindrique de 7 C.V., avec refroidissement par ventilateur et radiateur.

Le moteur est monté sur deux roues semblables à celles des tracteurs, mais plus petites, bien entendu.

Deux vitesses d'avancement, et un point mort.

L'homme suit, à pied, le moteur, le dirige par un mancheron et peut le faire virer sur place.

Consommation d'essence : deux à trois litres par heure suivant les terrains et le genre de travail.

Ce motoculteur a été conçu pour réaliser à l'aide de sa fraise rotative, en un seul passage, un complet ameublissemement du sol dans tous les terrains de culture, secs ou humides et même dans les terrains caillouteux.

Ce motoculteur n'est fait que pour la petite culture, mais je crois que suivant les terrains, on pourrait s'en servir pour le petit labourage.

L'ensemble ne pèse que 300 kilogrammes, et donne l'idée d'un tracteur en miniature.

À qui l'honneur de faire le premier l'essai de cette machine, qui peut être utilisée aussi comme moteur fixe, et donner à la poulie adaptée sur l'arbre-moteur une puissance de 7 C. V. et actionner diverses machines de ferme ; pompe, dynamo, etc.

N'étant pas technicien, je me suis contenté de donner, comme j'ai pu, en profane, ces renseignements sur ce motoculteur qui est appelé, à mon avis, à intéresser la culture en Cochinchine, surtout la petite culture, la culture maraîchère, par exemple.

J. LÊ-VAN-DUC.

---

Chronique de Saïgon  
Une audition musicale au Garage Bonnard *[sic]*  
(*L'Écho annamite*, 7 janvier 1929)

Ainsi que nous l'avions annoncé, il a été donné au Garage Bonnard, dimanche matin, une audition de l'Orchestrophone que M. Lê-van-Duc a fait venir de France.

Bien avant l'heure fixée, une foule nombreuse était déjà au rendez-vous, curieuse et impatiente, à tel point qu'on a dû immédiatement commencer la séance.

L'orchestrophone est d'un mécanisme très simple. On branche un fil électrique à une prise de courant. Un petit moteur se met à ronfler, qui fait tourner une manivelle, et l'on entend tout une véritable fanfare : grosse caisse, cymbale, tambour, pistons, clarinettes, etc.

Pendant une heure et demie, une partie des morceaux du répertoire y a passé, depuis la *Marseillaise* et la *Madelon* jusqu'aux fox trot, one-step et autres danses modernes. Il nous était très difficile de nous approcher de l'instrument, tout le monde se pressait autour de lui, pour le voir fonctionner de près.

Remarqué dans l'assistance : presque tous les journalistes annamites de Saïgon ; plusieurs Européens, accompagnés de leurs dames ; de nombreuses familles annamites, ainsi que des personnalités annamites, telle que M. le doc phu By, dit Liêm, M. le délégué du chef-lieu de Cholon ; M. Nuong, ancien conseiller municipal, M. Thom, membre de la commission municipale de Saïgon, etc.

On a été unanime à dire que M. Lé van Duc avait eu une très heureuse idée en important ici cet instrument de musique français, le seul qui puisse être appelé à intéresser sûrement tous les Annamites, ignorants pour la plupart de la musique française.

En effet, un piano, un violon ou une flûte laissent complètement indifférent un Annamite non initié à la musique française, tandis que l'Orchestrophone, que nous avons vu, intéressera, amusera certainement n'importe quelle classe de la société annamite.

Nous estimons que si quelqu'un possédait un tel appareil, il aurait vite fait, en le louant, de récupérer le prix d'achat, et de gagner encore beaucoup d'argent !

En passant devant un groupe, il nous a semblé entendre dire que la Samipic aurait manifesté le désir de demander à M. Lé van Duc le concours de son Orchestrophone pour les cérémonies de la pose de la première pierre de la Maison annamite à Saïgon, le 11 janvier courant.

Il est à souhaiter que, dans chaque province, il y ait quelques orchestrophones, soit dans les cercles, soit dans les théâtres, soit dans les hôtels, soit chez des particuliers. Ainsi à toutes les fêtes, chacun aura sa part de joie, les invités, comme les non invités qui composent en général le populo, surtout si, comme l'a écrit M. Lé-van-Duc, dans une série d'articles, on peut, plus tard, faire enregistrer les chants annamites et chinois.

Nous le répétons, pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'y intéresser, les orchestrophones dans le genre de celui que nous avons entendu, sont « une bonne affaire » comme dirait M. Prud'homme.

La question mérite d'être étudiée sérieusement, surtout pour les directeurs des troupes de Cailuong pour qui les orchestrophones seraient utiles pour les nombreux et longs entractes de leurs soirées et surtout pour les réclames à grands coups de tamtam qu'ils aiment tant faire dans la rue, car il est à remarquer que l'orchestrophone se transporte facilement en auto.

R.

---

### Chronique des provinces

---

Vinhlong  
Un grand mariage  
(*L'Écho annamite*, 4 février 1929)

(De notre correspondant)

Monsieur le doc phu Bao, ancien conseiller colonial, très connu et très estimé dans la région, a célébré dignement le mariage de son fils.

Le jeudi 31 janvier, dès le matin à l'arrivée de la fiancée commencèrent les fêtes et les réjouissances auxquelles, comme de juste, beaucoup de monde, et du monde « chic », était invité.

Nos lecteurs se figurent bien ce que devait être ce mariage, comme tous les grands mariages annamites. Nous n'insisterons donc pas, pour ne pas froisser la modestie de M. le doc phu Bao, sur le faste qui a été déployé à l'occasion de ce mariage que nous enregistrons avec le plus grand plaisir pour, en même temps, présenter nos sincères vœux d'honneur et de nombreuse progéniture aux heureux nouveaux mariés.

À signaler en passant la présence de l'Orchestrophone que M. Jacques Duc a acheté en France et qui est venu directement de Cholon où, ces jours-ci, il a fait les délices des Cholonnais, à tel point que, si nous sommes bien renseigné, il a été décidé qu'une audition « de gala » sera organisée, pendant les fêtes du Têt, à la Chambre de Commerce chinoise de Cholon où rendez-vous aurait été donné aux notabilités chinoises (chefs de congrégation, commerçants, propriétaires).

M. le doc phu Bao a été bien inspiré d'offrir à ses invités la primeur de l'audition de cet Orchestrophone qui a attiré une grande foule de curieux venus de tout le quartier et même de plus loin.

M. Duc mérite des éloges pour l'initiative qu'il a prise d'importer chez nous cet instrument de musique qui a eu déjà tant de succès. En effet, on se rappelle encore que M. Ngoi, l'actif président du Cercle sportif de Sadec\*, a pu faire danser ses invités jusqu'au matin grâce à l'Orchestrophone de M. Duc.

Un invité de M. le doc phu-Bao nous a dit que Monsieur Sum, huissier à Châudôc, a demandé aussi ce même Orchestrophone, mais n'a pu malheureusement l'obtenir, cet Orchestrophone ayant été déjà retenu ailleurs.

T. Q M.

---

Vers la France  
(L'Écho annamite, 19 avril 1929)

L'intéressant livre de M. Jacques Lê-van-Duc, VERS LA FRANCE, publié en feuilleton dans l'*Écho annamite* et édité par l'Imprimerie de Qui-Nhon, est en vente dans nos bureaux, 186, rue d'Espagne, Saïgon au prix d'une piastre l'exemplaire, Avis aux amateurs de bonne lecture !

---

Activité bien employée  
(L'Écho annamite, 3 août 1929)

Notre ami Lê Van Duc semble avoir la confiance des grosses maisons de commerce de la place. Depuis qu'il tient le bureau de l'*Assurance oversea* de Singapore, il a reçu plusieurs offres de représentation.

C'est ainsi qu'il est en pourparlers pour la représentation exclusive pour la Cochinchine près la population annamite, d'une compagnie américaine d'assurance sur la vie, L'*Asia life Insurance C°*, entreprise assujettie au contrôle du gouvernement des États-Unis et du gouvernement général de l'Indochine. Mais, d'ores et déjà, M. Duc peut s'occuper, d'une façon générale, de toutes sortes d'assurances : automobile et maritime, incendie et vie.

D'autre part, il est en mesure de faire toutes les opérations bancaires, de se charger de l'achat et de la vente des immeubles, et même de transit. Il espère obtenir des prix de gros pour les marchandises prises au détail, entre autres les articles d'épicerie de diverses maisons, notamment de la Société *Marseillaise d'outre-mer*. Il met ses clients en rapport direct avec les représentants du fameux matériel agricole américain *Cormick-Deering*, appelé à un gros succès. Il vend aussi, pour le compte d'une grosse société, des engrains pour les rizières.

Il va s'organiser pour représenter tous les produits du sol ou de l'industrie du pays qu'on voudrait bien lui confier. Il prie les compatriotes du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, que la question intéresse, de lui écrire, au n° 72, rue Pellerin, Saïgon. Connaissant bien une agence d'achats et de ventes en France, M. Duc compte pouvoir s'occuper de l'import et de l'export.

Nous tenons à féliciter M. Duc, car, dans tout ce qu'il fait, il n'oublie pas de chercher à rendre service aux camarades, surtout à ceux de l'intérieur. Il accepterait de leur faire les commissions qu'ils voudraient bien lui confier : achats dans les maisons de Saïgon et Cholon.

Dans le même ordre d'idées, il se chargerait de donner des conseils relatifs aux voyages, en France et à l'étranger, pour touristes ou étudiants. Il retiendrait les places à bord des bateaux, recommanderait les passagers au personnel!, ce qui leur permettrait de s'embarquer en toute sécurité, sans avoir besoin d'être accompagné. En ce qui concerne les jeunes élèves, il leur trouverait des correspondantes très sérieux au point de vue moral et financier, en qui les parents pourront mettre toute leur confiance. À Marseille, il y aurait quelqu'un qui s'occuperaient de l'embarquement et du débarquement. M. Duc se portrait garant pour toutes ces questions.

De prime abord, on croirait qu'il embrasse beaucoup trop de choses. Mais, réflexion faite, ce n'est qu'une question d'organisation et de relations, d'ailleurs toute résolue pour lui, car il compte de nombreuses connaissances, dans le pays et ailleurs.

Nous lui faisons ici une... réclame aussi grosse que gratuite... et méritée, pour son louable effort. En outre, il est bien secondé, par des collaborateurs dévoués et

compétents dont MM. Nguyêñ-minh-Chiêu et Nguyêñ-trung-Vinh, si sympathiquement connus.

---

## L'INDOCHINE À L'EXPOSITION

---

Autour des fêtes  
et des attractions organisées  
avec la participation annamite  
(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1929)

Sous ce titre, notre confrère le *Courrier saïgonnais* publie, en fond, dans son numéro du lundi 16 décembre courant, l'article que nous reproduisons plus bas et qui corrobore, dans leurs grandes lignes, les renseignements que nous avons fournis, l'avant-veille, sur les projets de la sous-commission locale des attractions de la participation des Annamites de Cochinchine à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes de 1931.

Nos lecteurs remarqueront que, dans l'interview qu'il a accordé au quotidien de la rue Catinat à ce sujet, M. Jacques Lê van Duc n'a pas caché son intention, partagée par ses collègues du comité précité; de faire appel au concours de notre directeur et celui du *Thân Chung*, M. Diêt van Ky, pour des manifestations de l'art théâtral annamite, *hat-bô* et *cai-luong*, à l'occasion de la grande attraction parisienne à venir.

Ainsi que nous l'avons écrit, nous pensons que ni M. Diêt-v.-Ky ni M. Dejean de la Bâtie ne répondront par un refus à l'appel confiant qui leur est adressé. Tout nous incite à prévoir, au contraire, qu'ils fourniront le maximum de leurs efforts dans le travail qui leur sera assigné, et selon les moyens mis à leur disposition, afin que notre art scénique ne fasse pas trop mauvaise figure en France. Nous sommes heureux de souligner l'excellente initiative des membres du groupement dont fait partie M. Lê van Duc en pensant à utiliser la compétence éprouvée de ces deux hommes en matière de théâtre annamite, et nous remercions, à leur place, le *Courrier saïgonnais* de l'avoir fait ressortir dans les lignes que nous lui empruntons.

La question se pose maintenant de savoir quelles seront les attributions de la sous-commission dont il s'agit et les ressources financières qui lui seront consacrées. Nous le saurons bientôt.

N. D. L R.

« Est-il besoin de présenter M. Lê-van-Duc à non lecteurs ? Le Comité annamite a été bien inspiré en mettant dans la Commission des attractions M. Duc, flanqué de M. Trân-van Kha et Nguyêñ-khac-Nuong, tous trois grands amateurs de théâtre français et annamites. En effet, M. Duc, on se le rappelle, fut l'organisateur des séances récréatives au Théâtre de verdure de la Foire de Saïgon, comme il a été l'organisateur de beaucoup d'autres séances du même genre, soit à Saïgon, soit dans certaines provinces. Il est, d'ailleurs, reconnu par ses compatriotes comme étant un « impresario » de soirées où l'on ne s'ennuie pas, qu'on soit Annamite ou Français, car il sait élaborer des programmes pour tous les goûts.

Nous avons demandé à M. Duc comment il conçoit les attractions théâtrales pour la prochaine exposition.

M. Duc a tenu avant tout à dire qu'il n'est qu'un simple collaborateur, comme ses amis MM. Kha, Nuong, Thanh et Hoà qui forment avec lui le Comité des attractions. Ce comité, qui dépend le M. Eutrope, aura à s'entendre avec M. Devé, chargé des programmes des attractions pour toutes les parties de l'Union indochinoise. Le Comité local n'aura à s'occuper que des attractions cochinchinoises.

M. Duc croit comprendre qu'il faudra donner des séances dont le programme sera dans le genre des spectacles coupés, à numéros séparés, comme dans les cafés-concerts, où il y aurait un peu de tout de chaque partie de l'Union indochinoise.

Trois genres d'attractions : Théâtre, jeux et production de scènes relatives à la vie annamite.

Ces trois sortes d'attractions suffiraient à faire connaître les mœurs et coutumes des Annamites.

Mais il faudra que ces attractions soient présentées avec goût.

En ce qui concerne le théâtre :

### 1° « l'ancien théâtre annamite dit « Hat-Bô »

Le présenter tel qu'il se joue actuellement, mais en écourtant les pièces. Conserver le décor habituel et n'y rien ajouter qui nuirait à son caractère original : tentures, table, tabourets. — Scène encombrée de spectateurs et de musiciens gênant les acteurs dans leurs mouvements. Costumes, gestes, grimaces, accessoires traditionnels. — Grosse sourdine au tamtam et aux cymbales.

### 2° Théâtre réformé dit « cai-luong »

Le présenter avec ses décors à l'europeenne, de préférence ceux qui reproduisent des paysages ou des intérieurs annamites. Activer les jeux des acteurs. Donner plus de vie, plus de mouvement à l'intrigue. Éviter les longueurs interminables et les scènes trop larmoyantes. Supprimer les ballets, ou plutôt les soi-disant ballets qui sont une véritable hérésie de l'art théâtral, car les Annamites n'ont jamais eu de danses.

### 3° « Théâtre annamite en français »

Innovation hardie, difficile, mais réalisable, exigeant le concours de lettrés annamites et d'hommes de lettres français. Cette innovation consisterait en la traduction en français de pièces classiques annamites du « hat-bô » ; choisir les pièces les plus mouvementées : batailles, interventions célestes ou diaboliques, etc. Naturellement, costumes, grimaces et geste comme au « hat-bô ».

Cette innovation sera certainement fort appréciée, car elle permettra de goûter la littérature annamite.

### Chants divers et musique

Exécution, avec des décors locaux des « Hat-Cheo » et « Hat nha tro » très prisés en Annam et au Tonkin

Grands « concerts » avec chants et orchestre complet composé de tous les instruments annamites.

Exécution par des « fanfares franco-annamites », c'est-à-dire des fanfares composées de musiciens annamites jouant des instruments français, des morceaux de musique française et de musique annamite notée à la française. Dans le même ordre d'idées, présentation d'un « orchestre » composé d'Annamites jouant du piano et des instruments à cordes français. Cette représentation d'une fanfare et d'un orchestre d'exécutants annamites utilisant des instruments de musique français, montrerait les résultats, même imparfaits, de l'œuvre coloniale dans une des branches de l'art européen.

### « Jeux »

Réunir tous les jeux sportifs annamites: lancement de javelots, flèches, etc. surtout le jeu d'échecs humains et costumés, appelé le « Congoui».

### « Scènes relatives a la vie annamite »

Toutes les cérémonies rituelles : anniversaires, fêtes du Têt, avec réceptions, fiançailles, mariage, funérailles, fêtes publiques, processions, etc. Faire se dérouler ces scènes dans les allées de l'Exposition<sup>1</sup> avec tous les personnages indispensables revêtus des costumes traditionnels, sans oublier les accessoires.

M. Duu espère que si son Comité a carte blanche, après entente avec MM. Eutrope et Devé, lui et ses camarades du Comité des attractions, avec le concours des compétences annamites, telles que M. Diep-van-Ky, le fin lettré annamite, très versé dans le *hat-bô*, et M. Dejean de la Bâtie, qui s'est beaucoup occupé de la critique du *cai-luong*, que certains directeurs de troupes théâtrales arriveront à offrir au public parisien des attractions intéressantes, tant au point de vue curiosités qu'études.

D'ailleurs, M. Duc sera on ne peut mieux secondé par son ami M. Trân van Kha qui, comme lui, connaît bien la France et le goût du public des Expositions.

Nous faisons entière confiance au Comité cochinchinois des attractions à l'Exposition de Paris qui, guidé par MM. Eutrope et Devé, compétents en la matière, saura sûrement donner pleine satisfaction.

---

[Léproserie de Qui-Hoà]  
Un appel de M. Jacques Duc  
(*L'Écho annamite*, 17 mars 1930)

Notre compatriote, M. Lê van Duc, collaborateur du *Courrier saïgonnais*, a lancé dans ce journal un appel que nous reproduisons volontiers, tenant à montrer par là que, comme lui, nous sommes pour la collaboration franco-annamite et la solidarité annamite, surtout quand il s'agit d'œuvres philanthropiques où la question de races et de religions doit être écartée par le plus noble sentiment : le sentiment d'humanité.

---

1936 : ouverture à Saïgon des studios de danse  
de Nelly Ferrer et Suzanne Vincenot

Sous le signe de la civilisation occidentale

— 0 —

La danse est-elle un bien ou un mal pour les Annamites ?  
(*La Tribune indochinoise*, 17 juillet 1936, p. 1 et 4)

La danse, importée d'Europe, connaît en Indochine une si grande vogue qu'elle soulève un problème très débattu entre « jeunes » et « vieux ».

Si nous ouvrons un référendum là-dessus, nous trouverons bien des réponses contradictoires.

La danse est un bien, prétendent les uns, parce qu'elle est une saine distraction, qu'elle assouplit le corps.

Sport de salon, elle stimule l'appétit, facilite la digestion, favorise les relations sociales, détourne la fougueuse jeunesse des plaisirs malsains.

Le nu est chaste et beau quand il n'est profané par aucune parole ni aucun acte pervers.

---

<sup>1</sup> Des conférences seraient faites au préalable pour expliquer les scènes de théâtre ou les autres attractions. Au besoin on imprimeraient des résumés, etc.

Il en est de même pour l'art chorégraphique, qui requiert infiniment de subtilités et de soins. Sa splendeur pure repousse les resquilleurs qui y recherchent les seules satisfactions amorales.

Les « vieux » approuvent volontiers cette théorie, mais n'en condamnent pas moins sévèrement la pratique locale de la danse, laquelle consiste, disent-ils, en une cynique exhibition de débauche.

Pour eux, la danse est une redoutable tentation charnelle, qui s'extériorise sur chaque piste et à chaque mouvement.

Ils y voient l'ostentation rythmée d'un corps embelli, la respiration d'une haleine séductrice, la source d'une idylle sournoisement transmise de cavalier à cavalière et finissant par l'impudique union des deux êtres et le déshonneur de leurs familles.

Délicate, la danse est éclaboussée par des robes annamites qui, encore que modernisées, s'y adaptent si peu qu'elles y frisent la singerie.

Passionnante, elle détourne la jeunesse annamite de ses études scolaires ou de ses occupations professionnelles.

Elle crée des besoins factices, écarte les jeunes ménages de leurs responsabilités sérieuses, les conduit au bouleversement fatal, à la trahison, au divorce.

On nous permettra d'avouer que la thèse des « vieux » nous paraît la mieux fondée, qu'elle se cantonne dans le respect de nos traditions ancestrales et la dignité de notre race.

À ce propos, nous publions ci-dessous un fulminant réquisitoire de notre ami Lê-van-Duc qui joint à son autorité de père de famille l'expérience d'un voyageur intelligent, ayant parcouru plusieurs pays d'Asie et d'Europe. — V.K.

### Réagissons ! Compatriotes !

Qu'on ait des idées modernes, un esprit large et libéral, qu'on s'adapte aux sciences, à la façon de vivre et de s'habiller des Européens, chacun est libre de ses actes, de ses aspirations. Mais, encore une fois, qu'au moins « l'imitation » soit de bon goût, que le « simili » soit de bon ton, et non pas d'une couleur trop criarde.

Il faut que « l'adaptation » soit bien comprise, et qu'on n'oublie pas que « quand on est à Rome, il faut faire comme à Rome », que, par conséquent, quand on est en pays d'Annam, il faut faire comme en pays d'Annam, où si l'on n'en dit rien, on n'en tient pas moins aux traditions et aux moeurs.

Je veux parler d'un « article d'importation » ayant en ce moment une vogue envahissante dans beaucoup de milieux annamites, même respectables, mais peut-être peu respectés, et pour cause.

#### [Le mal qui sévit actuellement dans le pays est la danse.](#)

S'il y a une forme d'évolution sociale absolument néfaste, c'est lorsqu'elle est en pleine opposition avec les moeurs de toute une race.

Comment, alors que chez les Annamites de tous temps, même encore à l'époque actuelle, en société, hommes et femmes se tiennent séparés les uns des autres, que [même la maîtresse de maison ne se mêle pas à une conversation ou à un repas, entre hommes](#), alors que, à part quelques dérogations nécessaires, il y a pour ainsi dire, une cloison entre les gens de sexe différent, on a eu l'impudence d'introduire ici la danse à « l'euroéenne », surtout à « l'américaine », où la modestie et la pudeur de la femme extrême-orientale perdent forcément leurs droits ?

Car il y a danse et danse. Telle danse qui convient à un pays, ne convient pas du tout à un autre. Et encore il y a une question de milieu, de circonstances d'occasion, de situation sociale et familiale de tenue, etc.

Ici, que voyons-nous ? Des gens mariés, de famille nombreuse, maris et femmes, mêlés à des jeunes batteurs de pavé, des filles non accompagnées, parce que soi-disant « modernes, évoluées ».

Et tout ce monde-là s'amuse avec fierté (!). Où ? Dans les salons privés, dans les bals officiels ? Non ! dans les dancings publics, sur les tréteaux des foires et des kermesses, ouverts à tous les vents, exposés au regard curieux, et peut-être moqueur de la foule ; le peuple est plus sévère qu'on ne croit pour ceux qui veulent s'imposer à son respect.

Une certaine admiration chez le peuple peut n'être que du mépris contenu.

Le spectacle des couples annamites dans les dancings publics payants est des plus lamentables. Le vent est à la débauche d'autant plus dangereuse qu'on n'y voit qu'un « noble art », qu'une distraction... distinguée !

On se rend bien compte que c'est là aussi une occasion de « s'amuser », de « flirter », pourquoi ne pas l'avouer ? Mais on a vite trouvé un prétexte ! C'est la civilisation ! Il faut être à la page !

Aux Annamites, qui aiment leur pays aux mœurs si respectables et respectés, même des étrangers, qui tiennent à lui conserver ses traditions, nous crions, et de tout notre cœur :

« Réagissons ! Compatriotes !

Que chacun de nous, dans son milieu, fasse la guerre à la danse, si contraire à nos mœurs » !

Jacques LE-VAN-DUC

---

#### DANS L'OUEST

La tournée de M. le gouverneur général, samedi  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1937)

#### À MYTHO

Au Syndicat agricole, le chef de la province présenta au Gouverneur général M. Jacques Lê-van-Duc qui, dans l'allocution suivante, définit le but que poursuit l'Association des retours de France, nouvellement fondée, et dont lui-même est le président :

Monsieur le gouverneur général,

Vous n'êtes pas venu pour entendre de vains discours, mais bien plutôt pour apporter à la population annamite des paroles de sagesse et d'encouragement.

Cependant, au nom de mes camarades « Retours de France » qui se joignent en une association, j'ai le très grand honneur de profiter de la visite du Haut Représentant de la France pour lui dire très brièvement pourquoi nous fondons ce groupement.

Nous serons ensuite infiniment heureux de recevoir de vous quelques « paternels » conseils. J'insiste [sur] le qualificatif « paternels », car nous nous adressons avant tout au « père et mère » du peuple.

Avec la sympathie et les encouragements du chef de la province, nous visons ces simples buts :

Faire revivre entre nous l'esprit de la France, que nous avons tous appris à aimer, mais dont, il faut l'avouer, le souvenir s'est un peu estompé dans les esprits ; puis, de tout cœur, le faire connaître et apprécier.

Entretenir entre nous l'esprit de camaraderie et d'entr'aide mutuelle. Par nos relations sociales, par notre conduite, par notre amour de l'ordre, du travail et de la dignité personnelle, par notre respect de la tradition ancestrale, essayer d'attirer sur nous la sympathie générale.

Puissent se réaliser nos désirs issus de la plus pure intention et de la meilleure volonté !

En attendant c'est avec une entière confiance que nous vous disons respectueusement :

Monsieur le gouverneur général,

Les « Retours de France » se recommandent à votre haute et paternelle bienveillance.

---

## CAP SAINT-JACQUES

### UN GRAND ÉVÉNEMENT RELIGIEUX

(*La Dépêche d'Indochine*, 26 juillet 1938)

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juillet 1938)

Ce fut en effet un événement religieux d'autant plus grand, que c'est la première fois qu'on vit pareille solennité en la paroisse du Cap Saint-Jacques, solennité qui réunissait les éléments les plus variés, les concours les plus précieux.

Le R. Père Thommeret, curé de notre station balnéaire cochinchinoise, ancien organisateur du congrès eucharistique de Saïgon, en de magnifiques imprimés, a invité la population et les villégiateurs à assister aux exercices d'un « Triduum marial » prêché par le R. Père Détry, professeur au séminaire de Saïgon, à l'occasion du « jubilé marial » les 21, 23 et 24 juillet 1938.

Dates des mieux choisies, car elles permettaient de compter sur une grosse affluence par ces temps de vacances, où les fidèles venus d'un peu partout étaient fort nombreux, a tel point que l'église paroissiale se trouva trop petite. D'autre part, l'éclat des fêtes était rehaussé par la présence des Sœurs de Saint Paul-de-Chartres et des Frères des Ecoles Chrétiennes qui prêtèrent à tour de rôle le concours de leurs chants aux exercices du matin et du soir. On eut même la bonne aubaine d'entendre la forte et magnifique voix du R.P. Lapointe, rédemptoriste.

Les allocutions bi-quotidiennes du distingué Père Détry étaient écoutées dans le plus profond recueillement par une assistance française aussi nombreuse qu'assidue, car un pareil Triduum ayant eu déjà lieu pour les fidèles annamites, l'actuel Triduum était réservé pour les Européens. Et c'est ainsi qu'on eut l'impression d'être dans une bonne petite paroisse de France.

Mais le clou de la fête, si l'on peut parler ainsi, ce fut la procession aux flambeaux en l'honneur de la Vierge, qui se passa le samedi soir, à 6 heures. Ce fut un triomphe. Toute la population, française et annamite, était là, devant l'église à la façade illuminée par des lampes électriques.

Un très long cortège composé de Français et d'Annamites des deux sexes et de tout âge, munis de flambeaux, parti de l'église, fit le tour du jardin du presbytère avec une halte devant la grotte de N.D. de Lourdes, illuminée elle aussi. La statue de N. D. de Lourdes était portée par de charmantes jeunes filles, et suivie du R P. Détry avec ses enfants de chœur. Les chants étaient exécutés par les Sœurs, puis par les Frères, ayant à leur tête, le R. Père Lapointe à la voix puissante de stentor qu'on entendit de partout. Les refrains étaient repris en chœur par toute l'assistance. C'était vraiment magnifique, émouvant, car la foule était profondément recueillie. On se serait crû à Lourdes même, soit dit sans aucune exagération, car l'attitude très pieuse des assistants a réellement ému celui qui fait ce compte-rendu. Il faut croire que les allocutions pleines de conviction du prédicateur, le R. P. Détry étaient pour beaucoup dans ce recueillement.

Le programme annonce un « Feu de camp » par les Routiers et Scouts de Saïgon. A n'en pas douter, ce Feu sera brillant, plein d'éclat (Cet article ne peut en parler, devant être envoyé au journal avant le feu de camp).

Nous tenons à dire au R. Père Thommeret quel bien il a fait à sa paroisse en ayant eu ainsi l'idée de faire célébrer ce Triduum en ce mois de juillet. Nous le félicitons aussi d'avoir restauré sa chère église. L'autel actuel est magnifique, orné très sobrement, artistiquement et avec un goût à la fois français et religieux. Les bancs, uniformes partout, sont très confortables Mais nous croyons que le R.P Thommeret, qui est un réalisateur, ne s'en tiendra pas là. On dit qu'il a l'[intention d'agrandir l'église du Cap Saint-Jacques](#) qui commence à devenir une station de plus en plus importante. Est-il besoin d'ajouter que les dons des villégiateurs seront reçus avec le plus large sourire et la plus grande reconnaissance par le distingué curé qui a la ferme intention de doter la petite ville française du Cap d'une église digne d'elle. Il offrira même au bienfaiteur un bon verre de vin de messe pour l'encourager à faire « le geste large du semeur ».

Que ceux qui viennent se reposer au Cap veuillent bien apporter leur généreuse obole à l'aimable ancien vicaire de la cathédrale de Saïgon, au dévoué curé du Cap qui ne demande qu'à faire plaisir à ceux qui viennent prier à l'église de Saint-Jacques.

J. ACQUEDUC.

---

ANNAM  
NHA-TRANG  
Une série de conférences  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1941)

Le mérite de l'initiative en revient au R. Père Vallet, curé de notre station balnéaire appelée à être fréquentée de plus en plus par les Annamites aussi bien que par les Français.

M. Jacques Lê-van-Duc a été invité par le R. Père Vallet à donner, il y a une semaine, une conférence dont le sujet était : « Où est la vérité ? » Conférence en plein air, sur la haute et belle terrasse de l'église, située sur une petite colline dominant les chemins de fer. Cela faisait bien l'affaire des auditeurs : comme ventilateur, la brise de la mer ; comme lumières, les étoiles du ciel sans nuage. Mais pour le conférencier, c'était plutôt fatigant ! Cependant, aussitôt après la présentation faite par le père curé, le conférencier fonça dans son sujet avec tant d'ardeur qu'on « aurait entendu voler une mouche », comme la dit le R. Père Vallet après la soirée qui a duré une heure et quart.

Devant le succès remporté par le conférencier, celui-ci a été invité, le dimanche de la Pentecôte, à faire une autre conférence, dont le sujet était « Comment ainsi sa Patrie ? » Cette fois-ci, c'était M. Levadoux lui-même, notre sympathique résident de Nhatrang, très aimé des Annamites, qui a marqué son approbation en autorisant l'envoi des invitations dans les différents services de la ville. M. Nguyen-tiêng-Lang, retour du Japon, Au-Sat à la Citadelle de Nhatrang, a fait la présentation du conférencier.

M. Jacques Lê-van-Duc a développé la devise du Maréchal Pétain : « Travail-Famille-Patrie » en insistant sur le « redressement moral », et en s'adressant surtout aux travailleurs venus nombreux avec leurs femmes. C'est un fait assez rare qui mérite d'être signalé : la présence des femmes pauvres à une conférence. Il est vrai que M. Jacques Lê-van-Duc a la réputation d'aimer parler à la masse. Il fallait voir avec quelle conviction, spontanément, il attirait l'attention des pères, des mères et même des enfants !

Et ce n'est pas fini ! Pas de deux sans trois ! Le pauvre conférencier a été littéralement accapré.

En effet, deux jours après, c'est encore une autre conférence, sur carte d'invitation personnelle, organisée par le « Cercle annamite de Nhatrang », dont l'actif président est M. Khoa, adjoint à l'ingénieur en chef des Travaux publics du Sud-Annam. C'est pour cela qu'en prévision de l'affluence, la grande et magique salle de l'étage des bâtiments des Travaux publics, monument tout à fait moderne, soit dit en passant, a pu être transformée en salle de conférence, et même décorée de plusieurs vases de fleurs. Il est à remarquer que c'est la première fois qu'une conférence ait lieu ainsi dans les bâtiments des T.P. ou il a fallu déplacer tous les bureaux. Malgré le temps menaçant, plus d'une centaine d'auditeurs et auditrices occupaient toutes les chaises.

On peut dire que toute l'élite annamite était là, à cette réunion qu'on pourrait qualifier de mondaine. À 12 h. 30 précises, M. Khoa, le Président du Cercle, en une longue improvisation très délicate, déclara n'avoir pas l'intention de présenter M. Duc, déjà connu à Nha-Trang, mais expliqua le but de la conférence. Puis, pendant exactement une heure trois quarts, le conférencier réussit à intéresser son auditoire en lui parlant de la politesse et du tact dont il mit en relief certaines subtilités. Ses anecdotes amusèrent beaucoup toute la salle qui riait de bon cœur.

C'est dommage que l'infatigable conférencier soit obligé de quitter Nhatrang, ayant d'autres conférences à donner chez un père missionnaire et au monastère de My-Ca, à Ba-Ngoi.

Que M Lê-van-Duc reçoive ici les sincères remerciements de ses compatriotes de Nhatrang.

TRAN-DONG.

---

Conférences et cinéma à Mytho-ville  
(*L'Écho annamite*, 27 juin 1941)

Une initiative à laquelle nous ne saurions trop souscrire, c'est celle de la province de Mytho, qui vient d'entreprendre un série de conférences.

En mai dernier, MM. Jacques Lê-van-Duc et Dang-van-Biê ont obtenu un vif succès, en parlant respectivement du : *Rôle du tirailleur dans la société et de l'Esprit colonisateur des Français*.

.....

---

Au [Conseil fédéral de l'Indochine](#)

---

Ses membres cochinchinois  
(*L'Écho annamite*, 13 août 1941)

M. Jacques Lê-van-Duc est né le 1<sup>er</sup> février 1887, à Mytho. Propriétaire foncier, il appartient à une grande famille catholique. Conférencier et journaliste de talent, M. Jacques Lê-van-Duc n'a cessé de mettre son activité au service des causes justes et de l'intérêt général.

---

Car radiophonique  
(*L'Écho annamite*, 2 février 1942)

Le service des émissions radiophoniques a eu l'idée excellente de mettre en circulation à travers la campagne cochinchinoise, un car automobile pourvu d'un haut-parleur, d'un poste d'écoute, et même d'un cinéma, destiné à la propagation des saines doctrines et des principes directeurs de la Révolution Nationale.

Partout où elle a passé, surtout dans les centres reculés où personne n'avait encore eu l' occasion d'entendre la radio, ni d assister à aucune séance cinématographique, cette voiture a obtenu un vif succès de curiosité.

Lors de son arrêt au chef-lieu de Mytho, M. Jacques Lê-van-Duc, conseiller fédéral, en a profité pour prononcer au micro une causerie économique et politique, vivement applaudie par une foule d'auditeurs enthousiastes.

---